

L'INFO DU

Lac



21 octobre 2025 - Volume 34, No 3

Date de tombée
pour la parution du 9 décembre 2025 :
11 novembre 2025 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

ÉLECTIONS 2025

COMMENT ET OÙ VOTER ?

ÉTAPES POUR VOTER EN PERSONNE :

1. Vérifiez votre inscription sur la liste électorale.
2. Présentez-vous au bureau de vote indiqué sur votre avis d'inscription.
3. Apportez une pièce d'identité valide (carte d'assurance maladie, permis de conduire ou passeport canadien).
4. À votre arrivée, un scrutateur vérifiera votre identité et vous remettra un bulletin de vote.
5. Rendez-vous à l'isoloir pour marquer votre choix.
6. Déposez votre bulletin dans l'urne.

OÙ VOTER ?

- Le bureau de vote sera situé au gymnase de l'école Notre-Dame au 1468, route 277 à Lac-Etchemin.
- 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h.

VOTE PAR ANTICIPATION :

- Si vous ne pouvez être présent le jour du scrutin, vous pouvez voter par anticipation le 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h au gymnase de l'école Notre-Dame au 1468, route 277 à Lac-Etchemin.

VOTE ITINÉRANT :

- Le vote itinérant est offert aux personnes incapables de se déplacer pour des raisons de santé ou d'incapacité. Sur demande verbale ou écrite, un membre du personnel électoral se déplacera à votre résidence ou à votre lieu d'hébergement pour recueillir votre vote. Le vote aura lieu le 27 octobre aux résidences des électeurs et le 28 octobre aux établissements de santé reconnus pour les électeurs qui se seront inscrits au préalable.

RÉSULTAT DES CANDIDATURES DÉPOSÉES

Poste maire/maire :

Joan Gagnon (Occupait un autre poste)
Johanne Plourde Têtu (Équipe du Renouveau)
Harold Gagnon

Poste siège # 1

Guyda Deblois (Occupait déjà ce poste)
Gérald Gourde (Équipe du Renouveau)

Poste siège # 2

Normand Poulin (Occupait déjà ce poste)
Donald Van Draanen (Équipe du Renouveau)
Olivier Pouliot-Audet

Poste siège # 3

Nathalie Côté
Thérèse Fortier (Équipe du Renouveau)
Fabien Lacorre (Occupait déjà ce poste)

Poste siège # 4

Jean-François Lacroix
Réjean Pageau (Équipe du Renouveau)
Yves Vallières

Poste siège # 5

Daniel Gagnon
Gilles Neault (Équipe du Renouveau)

Poste siège # 6

Yannick Dion (Occupait déjà ce poste)
Josette Fortin (Équipe du Renouveau)



**Voter,
c'est un geste
simple qui
fait vivre la
démocratie.**

En votant,
vous contribuez
à déterminer
qui formera le
prochain conseil
municipal.

Il s'agit du palier de
gouvernement
le plus près de vous et
les services
municipaux occupent
une grande place
dans votre
milieu de vie.

Le résultat de
l'élection aura
un impact sur
votre quotidien
ainsi que sur
votre collectivité.



Mot du DIRECTEUR GÉNÉRAL



Patrick Lachance,
Directeur général /
Greffier trésorier

Chères citoyennes, chers citoyens,

Après un printemps et un début d'été marqués par la pluie, la chaleur s'est enfin installée à Lac-Etchemin à la mi-juillet. Ensemble, nous avons traversé des moments marquants, dont les fortes précipitations du 10 juillet dernier. Je souhaite exprimer toute ma gratitude envers nos employés municipaux, nos sous-traitants ainsi qu'à l'ensemble de la population pour leur solidarité et leur collaboration exemplaires lors de ces événements. Soulignons également l'apport

du personnel de la Municipalité de Sainte-Justine ainsi que le prêt de matériel fourni par la Municipalité de Saint-Cyprien.

Je vous invite à exercer votre droit de vote lors des prochaines élections du 2 novembre 2025. Votre participation est essentielle pour façonner l'avenir de notre municipalité et contribuer à la vitalité de notre milieu de vie.

Ensemble, continuons de faire de Lac-Etchemin un endroit où il fait bon vivre.

Le CONSEIL vous INFORME

Résolutions mai 2025

- Présentation, dépôt et adoption des états financiers consolidés de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.
- Présentation du maire concernant les faits saillants du rapport financier 2024 de la Municipalité de Lac-Etchemin et celui du vérificateur externe.
- Avis de motion - Règlement ayant pour objet l'acquisition pour le service des travaux publics d'un camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement et benne de transport et décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas un montant de 466 800 \$ amorti sur une période de dix (10) ans.
- Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières (CMQ-71586-001) - l'Éveil, groupe d'entraide pour personnes atteintes de maladie mentale pour l'immeuble situé au 212 A-212 D, avenue Nadeau.
- Adjudication du contrat pour la fourniture seulement de granulats MG-20 (classe

B-classe A), MG-112, CG-14, pierre nette ¾", pierre 100-200 et pierre 200-300 pour des travaux d'infrastructures et la réfection de certaines rues et certains rangs à Lac-Etchemin - Année 2025.

- Demande de démolition de l'immeuble sis au 174, 8^e Rang, lots numéros 4 341 667 et 4 341 665, zone 72-A, à Lac-Etchemin.

Résolutions juin 2025

- Demande de dérogation mineure no. 2025-168 - Développement McCluskey, sur les lots numéros 6 659 490 et 6 659 491, situés dans la future rue McCluskey, zone 123-C, à Lac-Etchemin.
- Demande de dérogation mineure numéro 2025-169 - M. Christian Leclerc et Mme Danielle Rancourt sur le lot numéro 3 603 267, situé au 288, avenue du Ruisseau, zone 3-V, à Lac-Etchemin.
- Demande de dérogation mineure numéro 2025-170 - Succession Lucien Morin sur le lot numéro 3 602 469, situé au 1409, route 277, zone 41-CH, à Lac-Etchemin.

- Confirmation de mandats et nominations - Membres du comité de suivi de la Politique culturelle.
- Résolution d'engagement au poste de Directeur des Services Publics, Urbanisme et Environnement et autorisation pour le Directeur Général Greffier-Trésorier à signer le contrat d'engagement.

Résolutions juillet 2025

- Mise à jour du plan d'intervention antérieur dans le cadre du renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées préparé par la firme Stantec.
- Octroi d'un contrat de gré à gré - Patrouille nautique (SRS Sauvetage Nautique).
- Aide financière octroyée à Réseau d'Experts Nutrite (9169-3556 Québec inc.) dans le cadre de la Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin - Volet 3 aide à l'amélioration.
- Avis de motion - Règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés abrogeant le règlement numéro 210-2022.
- Résolution pour l'achat regroupé du logiciel GOinfra d'Azimut solutions géomatiques via la M.R.C des Etchemins.

- Octroi d'une aide financière à la compagnie Espace O Naturel inc. dans le cadre du programme d'aide au logement locatif de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- Octroi d'une aide financière à la compagnie Logima Immobilier inc. dans le cadre du programme d'aide au logement locatif de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Résolutions août 2025

- Adoption du règlement numéro 242-2025 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et abrogeant le règlement numéro 210-2022.
- Adjudication du contrat d'achat d'un camion 10 roues neuf.
- Acceptation provisoire rue A (avenue MCcluskey) et rue B (rue Glenn) du Développement MCcluskey.
- Exécution des travaux non réalisés dans le projet FIMEAU, rue Gagnon été 2026.
- Demande de dérogation mineure numéro 2025-171 - Mme Nancy Blanchet et M. Louis-Charles Fillion sur le lot numéro 3 601 671, situé au 504, route du Sanctuaire, zone 12-H, à Lac-Etchemin.

- Adjudication du contrat pour la fourniture et la livraison de la bière à l'aréna municipal de Lac-Etchemin pour les saisons 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028.

Résolutions septembre 2025

- Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par billets au montant de 742 100 \$ qui sera réalisé le 9 septembre 2025.
- Escompte sur taxes - Taxation annuelle 2026.
- Dépôt par la direction générale - Justification de modification apportée au contrat de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance de la réfection de ponceaux dans la route des Sommets.
- Dépôt par la direction générale - Justification de modification apportée au contrat de réfection de cinq (5) ponceaux ainsi que des travaux de pavage, de décohesionnement et de reprofilage de fossés dans la route des Sommets (en référence à la directive de changement no 4).
- Autorisation signataires - Convention collective des employés municipaux - Années 2026-2030.

- Confirmation d'intention de l'utilisation des taux variés de taxe foncière sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin à partir du 1^{er} janvier 2026.
- Confirmation d'intention de de la création de 7 secteurs sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'utilisation des taux variés de taxe foncière sur le territoire de la municipalité à partir du 1^{er} janvier 2026.
- Décision du ministre des Finances afin d'adjudger l'émission des billets de la Municipalité de Lac-Etchemin, au montant de 742 100 \$ - Décision no: MFQ-20250902-28053-31.
- Adjudication du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement et d'une benne sur un camion 10 roues neuf.
- Résolution pour la réalisation des travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement - Sécurisation pour la réfection de deux (2) ponceaux dans le 12^e Rang et le reprofilage de la route en gravier sur un tronçon de 2 km.
- Adjudication du contrat pour la fourniture et la livraison de gravier concassé 0-10 mm pour l'hiver 2025-2026.

Nomination de M. Jérémy Dostie à titre de Directeur des Services publics, Urbanisme et environnement



La direction générale a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jérémy Dostie, B.Sc., biologiste, au poste de Directeur des Services Publics Urbanisme et Environnement, en vigueur dès aujourd'hui.

M. Dostie possède une solide expérience en environnement, acquise à travers divers mandats au sein de firmes professionnelles reconnues. Son parcours l'a amené à collaborer étroitement avec l'industrie forestière, pétrolière et le secteur de l'urbanisme, démontrant une grande capacité à coordonner des projets complexes et à assurer le respect des exigences législatives et environnementales à travers le Canada. Titulaire d'un baccalauréat en biologie de l'Université Laval, M. Dostie se distingue par son éthique de travail, sa vision de planification du territoire, son engagement envers la protection de l'environnement et sa capacité à créer des liens de confiance avec les partenaires et les citoyen(ne)s.

« Nous sommes heureux d'accueillir M. Dostie au sein de notre organisation. Sa connaissance ap-

profondie des enjeux urbains et environnementaux, jumelée à son leadership et à sa rigueur, sera un atout précieux pour notre communauté », a déclaré Patrick Lachance, Directeur Général et Greffier Trésorier.

M. Dostie travaillera en étroite collaboration avec les différents services municipaux afin de poursuivre les projets en cours et d'initier de nouvelles actions en faveur d'un aménagement du territoire harmonieux et respectueux de l'environnement.

Nous invitons la population et les partenaires à lui souhaiter la bienvenue et à collaborer activement à la réalisation des futurs projets et offrir des services publics de qualité à l'ensemble de nos citoyen(ne)s.

Reconnaissance des années de service

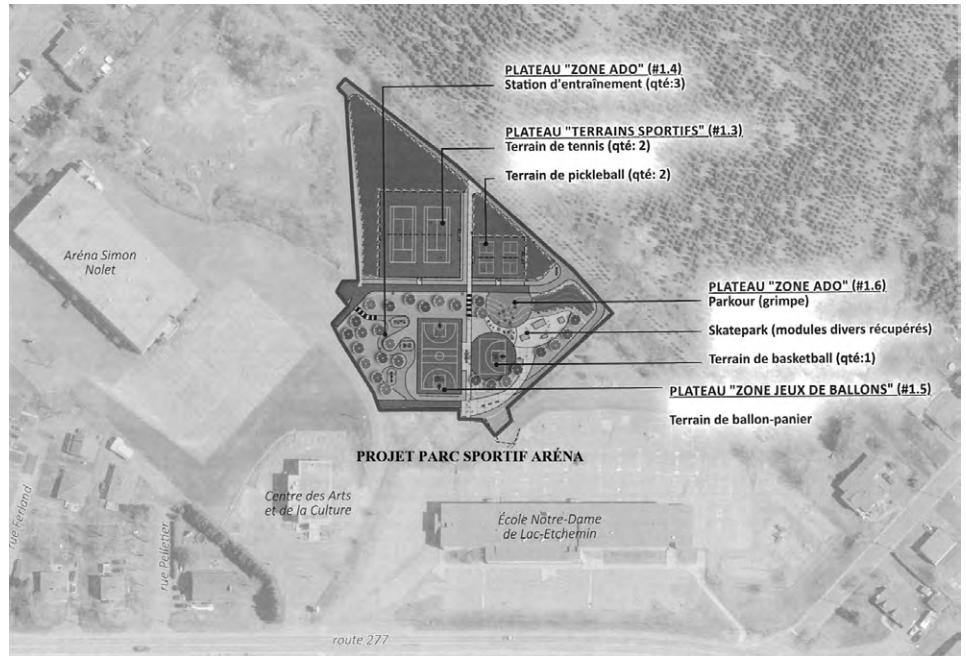
Le 19 octobre dernier, M. Francis Perreault, Opérateur de machinerie, cumulait cinq (5) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

De même que M. Luc Laflamme, adjoint à l'urbanisme, qui cumulait également cinq (5) années de service le 1 septembre.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers Messieurs Perreault et Laflamme dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers leur employeur.

Le directeur général/greffier-trésorier
Patrick Lachance

Début des travaux Parc sportif à Lac-Etchemin



La Municipalité de Lac-Etchemin annonce le début des travaux de son futur parc sportif près de l'aréna. Ce nouvel espace comprendra deux terrains de basketball, deux terrains de tennis, deux terrains de pickleball et le réaménagement du Skate-park. L'inauguration est prévue à l'été 2026.

Nous avons hâte de vous accueillir dans ce nouveau lieu sportif!

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Les quelque 24 employés syndiqués (cols blancs et cols bleus) de la municipalité de Lac-Etchemin, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), ont signé une nouvelle convention collective de cinq ans, le 22 septembre dernier, qui s'étendra du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.

Une entente de principe entre les deux parties avait été entérinée en assemblée générale le 18 juin dernier, les syndiqués approuvant celle-ci dans une proportion de 69 %. Le Conseil municipal approuvait ensuite celle-ci le 1^{er} juillet.

Les augmentations salariales négociées sont de 6 % en 2026, puis de 3 % les années subséquentes. De plus, un montant forfaitaire de 1,5 % des gains totaux des années 2022 et 2023 sera versé.

Parmi les autres faits saillants de ce nouveau contrat de travail, notons aussi une augmentation de



Sur la photo : Joan Gagnon, Patrick Lachance, Camil Turmel, Maryse Fortier, Amélie Richard et Dominic Cordeau SCFP.

0,5 % des cotisations de l'employeur au régime de retraite, effectives pour chacune des années 2026 et 2030, une bonification du nombre de journées de vacances ainsi que l'ajout d'un échelon salarial pour les opérateurs de machinerie lourde, de même que des modalités pour utiliser

les congés de décès en cas d'accompagnement d'un proche en fin de vie.

Notons que le personnel-cadres ainsi que les pompiers bénéficieront également des conditions similaires (avantages et augmentations).



SERVICES MUNICIPAUX



Luc Laflamme,
Urbanisme

DATE BUTOIR REPORTÉE POUR LA CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

Québec

Votre
gouvernement



La ministre des Affaires municipales, Mme Geneviève Guilbault, a annoncé son intention de reporter, pour une période d'au moins un an, l'obligation, pour les propriétaires de piscine, de se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Durant cette période, elle entend proposer des solutions pour faciliter l'application du Règlement, en réponse aux demandes exprimées par plusieurs citoyens, et ce, en collaboration avec les représentants municipaux.

À court terme, un répit est donc accordé aux propriétaires de piscine, qui ne s'exposent à aucune sanction avant l'automne 2026.

Nous tenons à préciser que **tous les propriétaires dont les piscines ont été installées avant 2010 ont reçu la visite de l'inspecteur municipal** au cours de l'été 2025, et ce, afin de s'assurer que les corrections nécessaires sont ou seront effectuées dans le but de se conformer aux nouvelles normes relatives au règlement.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES



Du 15 novembre au 31 mars,
entre 23 h et 7 h.



Tout contrevenant
est passible d'une amende.

Aussi, le véhicule
pourra être remorqué,
et ce, au frais
du propriétaire.

Saviez-vous que...

Les abris d'hiver sont autorisés
sur notre territoire
du **1 octobre** jusqu'au **15 mai**.



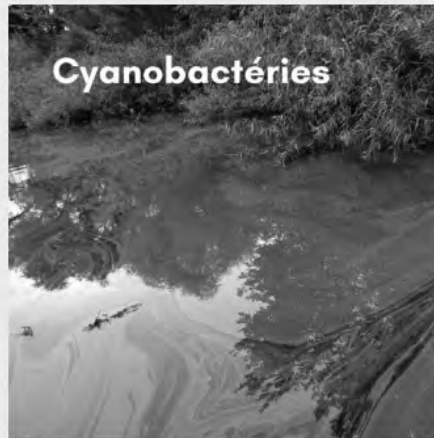


SERVICES MUNICIPAUX

CYANOBACTÉRIES COMPRENDRE ET PROTÉGER NOS LACS



Jérémie Dastie,
Directeur des Services Publics
Urbanisme et Environnement



Avec l'arrivée de l'été, il n'est pas rare d'observer des changements dans nos lacs et rivières. Parmi ces phénomènes, la présence de cyanobactéries, aussi appelées « algues bleu-vert », suscite souvent des questions et des inquiétudes. Mais qu'est-ce que c'est exactement ? Quels sont les risques et comment pouvons-nous agir collectivement ?

Qu'est-ce que les cyanobactéries ?

Les cyanobactéries sont des micro-organismes présents naturellement dans l'eau. Grâce à la lumière du soleil, elles effectuent la photosynthèse, un peu comme les plantes. Lorsque l'eau devient chaude et riche en nutriments (particulièrement suite à l'utilisation d'engrais ou au ruissellement), leur croissance peut s'accroître et former des amas visibles à la surface, qu'on appelle des « fleurs d'eau ».

Quels sont les risques pour la santé ?

Certaines cyanobactéries produisent des toxines pouvant affecter la santé humaine et animale. Le contact ou l'ingestion d'eau contaminée peut provoquer des irritations de la peau, des maux de ventre, des nausées ou, dans de rares cas, des problèmes plus sérieux. Les autorités recommandent donc d'éviter toute activité aquatique (baignade, sports nautiques, consommation d'eau, etc.) lorsqu'une fleur d'eau est observée.

À quoi ressemble une fleur de cyanobactéries ?

On peut reconnaître une prolifération de cyano-

bactéries par :

- Une coloration verte, turquoise ou bleuâtre de l'eau ;
- L'apparition de taches flottantes semblables de la peinture ou à un film huileux ;
- Parfois, une odeur désagréable.

Que faire si vous observez des cyanobactéries ?

- Évitez de vous baigner ou de consommer l'eau.
- Gardez les animaux à l'écart.
- Avisez la municipalité pour permettre une intervention rapide et appropriée.
- Suivez les consignes diffusées par les autorités locales et provinciales.

Chacun-e de nous peut contribuer à limiter la prolifération des cyanobactéries :

- Utilisez les engrais de façon responsable, loin des bandes riveraines.
- Protégez la végétation naturelle le long des rives.
- Évitez de jeter des déchets ou des produits chimiques dans les égouts ou les cours d'eau.
- Favorisez les pratiques écoresponsables autour de votre propriété.
- En demeurant vigilant-e-s et en adoptant de bonnes habitudes, nous contribuons à la santé de nos lacs et à la qualité de vie de toute la communauté.

Pour plus d'information, consultez le site du ministère de l'Environnement du Québec ou communiquez avec la municipalité.



ÉCOCENTRE MUNICIPAL INFORMATIONS ET RAPPELS IMPORTANTES

L'écocentre, situé au 291, rue Deblois, est à la disposition des citoyens les samedis de 8 h à 12 h ainsi que les mercredis de 13 h à 16 h. Nous rappelons l'importance de présenter une preuve de citoyenneté lors de votre visite et de bien démêler les produits dans votre remorque pour faciliter le tri et l'efficacité du service.

**L'écocentre demeurera ouvert
jusqu'au samedi 29 novembre 2025
inclusivement.**

Nous invitons la population à nous transmettre leurs commentaires et suggestions afin d'améliorer continuellement ce service essentiel à la communauté.

Merci de votre collaboration!

Entente SORAC

Ville et campagne
AU NATUREL

Lac-Etchemin

Les appareils de réfrigération et de congélation commerciaux sont maintenant recyclés à la Municipalité de Lac-Etchemin.

SORAC
société de récupération
des appareils commerciaux

SORAC

Municipalité Lac-Etchemin

La Municipalité de Lac-Etchemin, en collaboration avec la SORAC, met en place un nouveau service destiné aux commerces et institutions de la région : la collecte des appareils de réfrigération et de congélation en fin de vie dans plusieurs écocentres désignés.

Cette initiative vise à détourner ces équipements de l'enfouissement et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en simplifiant leur gestion pour les établissements concernés.

Les appareils peuvent être déposés dès maintenant dans les écocentres participants. Il s'agit d'un geste simple, mais à fort impact, pour encourager un recyclage plus responsable.

Pour connaître les modalités de dépôt et la liste des écocentres participants : Collecte des appareils – SORAC – Société de récupération des appareils commerciaux.

Groupe Alpha des Etchemins

pour vous améliorer :

- en lecture, écriture et calcul
- en expression orale
- en informatique de base
- en alpha francisation et conversation

Pour le plaisir d'apprendre
en petits groupes et à votre rythme
Inscription gratuite et en tout temps

Nous joindre :
☎ 418-625-2550
✉ alpha@sogetel.net

Événement virage numérique

Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos services mobiles et en ligne

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Cette formation est offerte grâce à la collaboration de votre municipalité.

Vous devez avoir en main votre tablette électronique ou votre téléphone intelligent. Inscrivez-vous auprès de Mélanie Goupil au 418 625-3741 poste 7301258 ou au melanie.m.goupil@desjardins.com.

Mercredi 29 octobre à 9 h

Siège social
1568R, route 277
Lac-Etchemin

Desjardins
Caisse des Etchemins



PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE

L'importance vitale des avertisseurs de monoxyde de carbone et de gaz



Frédéric Fortin
Directeur service incendie
Technicien en
prévention incendie

Ces exemples réels démontrent l'importance de se doter d'avertisseurs fonctionnels. Trop de vies sont mises en danger chaque année par négligence ou par méconnaissance du risque.

Chers citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin,

À titre de Directeur du Service de sécurité incendie et préventionniste, il est de mon devoir de veiller à votre sécurité et à celle de vos proches. L'un des aspects essentiels de cette mission est la prévention des incidents liés au monoxyde de carbone (CO) et aux gaz combustibles, comme le propane ou le gaz naturel. Trop souvent, des accidents graves surviennent alors qu'ils auraient pu être évités grâce à des mesures simples et accessibles à tous.

Pourquoi installer des avertisseurs de monoxyde de carbone et de gaz?

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et sans saveur, mais extrêmement toxique. Il se dégage lors de la combustion incomplète de bois, de gaz naturel, de propane, de granules ou d'huile. Les appareils de chauffage aux granules, tout comme les garages attenants à la résidence où un véhicule peut tourner au ralenti, sont des sources potentielles de monoxyde de carbone. Sans avertisseur, il est impossible de détecter ce gaz à temps. Une exposition prolongée au CO peut entraîner des malaises, des pertes de conscience, des lésions cérébrales irréversibles, voire la mort.

Les gaz combustibles, comme le propane, présentent aussi des risques d'asphyxie ou d'explosion en cas de fuite. Un avertisseur de gaz permet de détecter rapidement toute anomalie et de réagir avant qu'un incident ne survienne.

Des faits vécus qui parlent d'eux-mêmes

- En Beauce, une famille de quatre personnes a été hospitalisée d'urgence après avoir perdu connaissance dans leur domicile. La cause : une fuite de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage défectueux. Aucun avertisseur n'était installé. Heureusement, un voisin a alerté les secours à temps, mais les séquelles auraient pu être permanentes.
- Dans une autre municipalité du Québec, une explosion a détruit une résidence à la suite d'une fuite de propane non détectée. Les occupants étaient absents, mais les pertes matérielles ont été considérables. Un simple avertisseur de gaz aurait pu signaler la fuite à temps et éviter ce sinistre.
- À Montréal, un incident a été évité de justesse dans un immeuble à logements grâce à l'installation d'avertisseurs de monoxyde de carbone. Un locataire a été réveillé par l'alarme en pleine nuit, a évacué les lieux et a prévenu les services d'urgence. Après vérification, une fuite de CO avait envahi l'immeuble à la suite d'un problème avec la fournaise centrale.
- Plus près de chez nous, un citoyen a failli perdre la vie après avoir laissé fonctionner sa voiture dans son garage attenant à la maison, pensant que la porte était ouverte. Le monoxyde de carbone s'est infiltré dans la résidence. Un avertisseur aurait pu l'avertir à temps.

Adoptez les bons réflexes

1. Installez un avertisseur de monoxyde de carbone à chaque étage de votre résidence, surtout près des chambres à coucher, des sources de combustion (poêle, foyer, chauffage aux granules, appareil au gaz ou au mazout) et à proximité du garage attenant.
2. Ajoutez un avertisseur de gaz si vous utilisez du propane, du gaz naturel ou tout autre combustible gazeux.
3. Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs et remplacez les piles deux fois par année.
4. Remplacez les appareils selon les recommandations du fabricant (généralement tous les 7 à 10 ans).
5. Sensibilisez vos proches sur l'importance de ces dispositifs de sécurité.

Votre sécurité, notre priorité

Le Service de sécurité incendie de Lac-Etchemin se tient à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous conseiller sur l'installation adéquate de ces avertisseurs. Prévenir, c'est sauver des vies. Protégez-vous, protégez vos proches car un simple geste peut tout changer.

Ensemble, faisons de notre municipalité un milieu de vie encore plus sécuritaire.

Frédéric Fortin

Directeur du Service de sécurité incendie
Municipalité de Lac-Etchemin

MESSAGE IMPORTANT - AVIS À TOUTE LA POPULATION

TEST BIANNUEL DE FONCTIONNEMENT DE LA SIRÈNE D'ALERTE

En conformité aux exigences en sécurité civile, les municipalités ont, entre autres, l'obligation de mettre en place des moyens d'alerte et de mobilisation de la population en cas de danger grave, imminent ou en train de se produire et qui nécessite d'adopter un comportement citoyen de type « réflexe de sauvegarde ».

C'est pourquoi **MARDI LE 28 OCTOBRE 2025 à 11 h**, nous effectuerons un test de la sirène d'alerte installée sur la toiture de l'Édifice municipal. Ce test sera d'une durée d'environ une minute et nous permettra de tester notre procédure d'alerte diffusée sur notre page Facebook et sur le site internet de la municipalité.

PRÉPARER VOTRE TROUSSE D'URGENCE

Quoi inclure dans une trousse d'urgence domestique
Dans un même contenant (sac à dos, bac de plastique, etc.), rassemblez les articles suivants :

- Eau potable
2 litres par personne par jour, pour au moins 3 jours
- Nourriture non périssable
provision pour au moins 3 jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles et piles de rechange
- Lampe de poche et piles de rechange
- Trousse de premiers soins
- Bandages adhésifs
- Compresses de gaze stériles
- Ciseaux
- Pince à épiler
- Épingles
- Antiseptiques
- Analgésiques
- Articles pour l'hygiène
- Brosses à dents
- Serviettes
- Savon
- Papier hygiénique
- Sacs à ordures en plastique
- Couvertures
- Argent comptant et monnaie
- Jeu de clés pour la voiture et la maison
- Sifflet - pour signaler votre présence aux secouristes
- Chandelles
- Briquet et/ou allumettes
- Couteau de poche multifonctionnel
- Masques antipoussière
- Papiers personnels importants (photocopies)
- Pièces d'identité
- Polices d'assurance
- Ordonnances pour les médicaments et les lunettes
- Plan de sécurité
- Liste des personnes à joindre en cas d'urgence

Pensez aussi à inclure les articles suivants :

- Pour votre bébé
 - Lait maternisé
 - Couches jetables
 - Biberons
- Pour vos animaux domestiques
 - Nourriture
 - Médicaments
 - Accessoires



N'oubliez pas :

- Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible
- Informez les membres de votre famille de son existence et de l'endroit où elle est rangée
- Vérifiez annuellement le contenu de votre trousse
- Remplacez au besoin l'eau ou tout autre article ayant été utilisé

Quoi inclure dans une trousse d'urgence pour la voiture

Avant de prendre la route l'hiver, assurez-vous d'avoir des objets dans votre voiture, à portée de main :

- allumettes et bougies, rangées dans une boîte étanche (pour se réchauffer ou s'éclairer)
- lampe de poche et piles de rechange
- pelle, grattoir et balai à neige
- sable ou sel
- câbles de démarrage
- fusées éclairantes
- plaques d'adhérence (bandes de traction)
- constat amiable
- trousse et manuel de premiers soins
- vêtements chauds et boîtes de rechange
- bouteilles d'eau et aliments non périssables
- couvertures
- cartes routières
- pièces de monnaie ou carte d'appel








Ville et campagne...
AU NATUREL

Lac-Etchemin

GUIDE D'INFORMATION DU CITOYEN SÉCURITÉ CIVILE

À CONSERVER

SYSTÈME D'ALERTE ET DE MOBILISATION DE LA POPULATION Lac-Etchemin	JE RECONNAIS LES SIGNAUX ÉMIS PAR LA SIRÈNE Lac-Etchemin	J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES Lac-Etchemin
<p>Située sur la toiture de l'Édifice municipal, la sirène d'alerte pourrait être utilisée dans l'éventualité d'une situation de mesures d'urgence.</p> <p>Afin de vérifier le bon fonctionnement de l'équipement, un test est effectué 2 fois par année, soit les 1^{er} mercredis d'avril et d'octobre. Les citoyens devront rester calmes lorsqu'ils entendent l'alarme puisqu'il ne s'agit que d'un exercice.</p>	<p>La sirène émet un signal destiné à mettre la population en alerte. Trois (3) signaux doivent être distingués :</p> 	<p>En dehors des essais bi-annuels, la diffusion du signal d'alerte implique de suivre les consignes suivantes :</p> <p>Vous entendez le signal d'alerte confinement :</p> <p>Mettez-vous en sécurité pour vous confiner</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restez chez vous • Rejoignez sans délai un bâtiment • Ne restez pas près des fenêtres • Arrêtez climatisation, gaz, électricité, ventilation • N'allumez pas une quelconque flamme
<p>COMPORTEMENT À ADOPTER</p> <p>La sirène indique aux citoyens qu'ils doivent consulter rapidement le site Internet ou la page Facebook de la municipalité ou syntoniser la radio Passion-FM (100,5) pour connaître la nature de la situation en cours et les bons comportements à adopter en situation d'urgence.</p>	<p>LE SIGNAL D'ALERTE CONFINEMENT « SON CONTINU » 2 CYCLES DE 30 SECONDES</p>	<p>1  Tenez-vous bien informé(e) Respectez les consignes diffusées à la radio Passion-FM au 100,5 ou le site Internet (www.lac-etchemin.ca) et la page Facebook de la municipalité.</p>
<p>Les citoyens sont également invités à faire circuler l'information auprès de leur famille, de leurs proches et de leurs voisins. Ils contribueront ainsi à assurer la sécurité de leurs concitoyens.</p>	<p>LE SIGNAL DE FIN DE L'ALERTE CONFINEMENT « SON CONTINU » 1 CYCLE DE 30 SECONDES</p>	<p>2  Restez en sécurité "allez pas chercher vos enfants à l'école, un plan de mise en sécurité des élèves a été prévu dans leurs établissements respectifs.</p>
	<p>SIGNAL D'ESSAI BI-ANNUEL « SON CONTINU » 1 CYCLE DE 60 SECONDES</p>	<p>3  Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale Ceci afin de ne pas surcharger les réseaux de téléphonie nécessaires à l'action des services de secours.</p>



ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



La bibliothèque l'Élan vous informe

Invitation à consulter la page Facebook de la bibliothèque

La bibliothèque l'Élan met à jour tous les documents acquis lors de nouveaux achats sur sa page Facebook (Bibliothèque l'Élan Lac-Échemin). Vous pouvez y trouver des messages importants, concours et thématiques concernant la bibliothèque.

Vous pouvez également nous écrire par Messenger pour faire un renouvellement, une réservation ou pour toutes autres questions.

Vente de livres

La vente de livres annuelle a débuté le 15 octobre, elle se poursuit pour une période indéterminé.

Concours d'Halloween

Un petit concours d'halloween est commencé dans notre bibliothèque, il se poursuit jusqu'au 31 octobre 2025. Chaque visite donne droit à un coupon de participation, les jeunes de 0-15 ans sont donc les bienvenus. Le tirage se fera le samedi 1^{er} novembre. Les gagnants seront mentionnés sur la page Facebook de la bibliothèque et ils seront avisés par téléphone, les prix seront remis à la bibliothèque.

Concours Rendez-vous à la BIBLIO

Le concours Rendez-vous à la BIBLIO se tient du 18 octobre au 21 novembre 2025. Il est organisé par le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CNCA) en collaboration avec ses bibliothèques membres. Les personnes qui visitent leur bibliothèque pour un emprunt de document recevront un coupon de participation par visite.

Les personnes qui s'abonnent sur place recevront un coupon de participation supplémentaire. Les abonnements en ligne ne sont pas admissibles.

Le Réseau BIBLIO CNCA offre 10 chèques-cadeaux



Claudia Fortin

Responsable de la bibliothèque

de 100 \$ échangeables dans une librairie agréée au choix des gagnants. Le tirage des prix aura lieu le 4 décembre 2025 au centre administratif du Réseau BIBLIO CNCA. Les gagnants seront avisés par téléphone et par courriel dans les 5 jours ouvrables suivant le tirage au sort. La remise des prix sera faite selon les modalités établies par le Réseau BIBLIO CNCA.

Échange de biens culturels le 10 novembre

Lundi le 10 novembre, le tiers des biens culturels du Réseau BIBLIO sera renouvelé. Ces nouveaux documents seront marqués par un petit point vert.



Le Comité d'embellissement VOUS INFORME...



Déjà l'automne et on l'oublie presque tellement le mois de septembre a été beau et ensoleillé. Nous sommes rendus au moment des récoltes et des derniers préparatifs pour affronter l'hiver. Le comité d'embellissement est fier du travail accompli cet été et nous avons déjà en tête nos priorités pour la saison 2026.

Nous préparons également les décorations pour

le Temps des fêtes et nous aurons quelques nouveautés cette année. Tous les membres du comité sont fiers de vous présenter une photo d'une de nos réalisations de l'été 2025, l'aménagement de la plate-bande des rosiers près du Manoir du Lac-Échemin.

Gervaise Turmel

Comité d'Embellissement de Lac-Échemin



Le programme d'été pour adolescents Desjardins est maintenant terminé. Un immense merci à la Caisse Desjardins des Etchemins, dont la généreuse contribution rend ce programme possible, ainsi qu'aux jeunes qui ont participé.

En septembre, nous sommes partis une journée au Miller Zoo avec 6 jeunes, dont 4 qui font partie des groupes de francisation. Une journée enrichissante qui nous a permis d'en apprendre plus sur ces différents jeunes. La semaine du 13 au 19 octobre, c'était la semaine des Maisons de jeunes sous le thème : l'avenir de nos ados, c'est maintenant. Nous vous invitons à nous suivre sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram et TikTok) pour en savoir davantage sur nos services et objectifs.

Pour informations, contactez-nous au 418 594-5886, par courriel à animateurs_olivier@hotmail.com ou sur notre page Facebook!



La MRC des Etchemins amorce son premier plan climat pour faire face aux défis climatiques.

Cette stratégie comprend trois axes :



Adaptation aux changements climatiques

Mettre en place des mesures pour minimiser les impacts INÉVITABLES des changements climatiques sur les systèmes naturels et humains, réduire notre vulnérabilité, et augmenter la capacité de la communauté à y faire face.



Réduction des GES sur son territoire

Mettre en place des mesures pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), réduire leurs sources, ou augmenter l'absorption du carbone.



Soutien à la transition climatique

Favoriser la mobilisation des acteurs clés du territoire et des citoyens dans la lutte aux changements climatiques

Pourquoi cette approche ?

Le climat du futur dépendra de la quantité de GES qui seront émis dans l'atmosphère par les activités humaines. Plus il y aura de GES, plus le climat sera perturbé.



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



Jude Emond

Directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



ACTIVITÉ D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés de Lac-Etchemin présente pour une 17^e année, son activité destinée aux nouveaux arrivants de Lac-Etchemin.

Jeudi 13 novembre 2025, de 17 h à 19 h
Au Belvédère du lac (301, rue du Sanatorium)

Vous avez emménagé à Lac-Etchemin depuis le 8 novembre 2024

Une invitation vous est lancée. Goûter, animation et de belles rencontres.

Communiquez avec le bureau municipal au 418 625-4521, poste 2221 pour vous inscrire sur la liste des invités afin de participer à cette rencontre amicale.

Date limite pour les inscriptions : 6 novembre 2025 à 12 h

PROGRAMMES D'AIDE

Fonds culturels



Programme d'élite sportive et culturelle Desjardins

Initiative parents et grand-parents

Vous avez un projet pour les familles et les aînés?



AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES LACETCHEMINOISES

Achat de produits d'hygiène durable



une naissance un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE LA POPULATION :



Pour plus d'information :
www.lac-etchemin.ca ou Jude Emond
418 625-4521 poste 2232

Notre sentier écologique rendu de nouveau accessible grâce à trois généreux bénévoles

Le 10 juillet 2025, de fortes pluies ont frappé notre municipalité, causant d'importants dégâts, notamment au sentier écologique des Etchemins, un lieu prisé par de nombreux citoyens pour la marche et la découverte de la nature locale. Le sentier était alors devenu impraticable.

Grâce à la mobilisation et au travail acharné de trois bénévoles, soit M. Gilbert Côté, M. Jacques Laflamme et M. Francis Tanguay, le sentier a pu être remis en fonction rapidement. Leur implication témoigne de la force et de la solidarité de notre communauté. Nous leur exprimons notre profonde reconnaissance.

Nous tenons à informer la population que la partie du sentier adaptée pour les personnes à mobilité réduite demeure difficile d'accès pour l'automne. Des travaux complémentaires sont prévus au printemps prochain afin de rétablir pleinement l'accessibilité. Il est conseillé de ne pas s'y aventurer pour le moment.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'Association écologique des Etchemins est à la recherche de nouveaux membres afin de poursuivre ses activités et d'assurer la pérennité de ce milieu naturel exceptionnel. Les personnes intéressées



sont invitées à communiquer avec Jude Emond (Directeur des loisirs, culture et vie communautaire) pour soumettre leur intérêt au 418 625-4521, poste 2232 ou par courriel à jemond@lac-etchemin.ca.

Pour plus d'information sur nos sentiers et pour (re) découvrir le sentier écologique des Etchemins, consultez notre site web : www.lac-etchemin.ca.

INAUGURATION D'UNE ŒUVRE CHEF D'ŒUVREUX AU PARC DUFOUR



Michel Vachon, comité de suivi de la Politique culturelle, Josiane Tanguay, partenaire Lenox, Marie Claude Paradis, agente culturelle MRC des Etchemins, Paul Duval, artiste professionnel Camil Turmel, maire, Guyda Deblois, comité Cœur villageois et conseiller municipal, Jude Emond, directeur des loisirs, culture et vie communautaire.

Le vendredi 3 octobre 2025 à Lac-Etchemin, a eu lieu l'inauguration de la deuxième œuvre du projet Chef d'Oeuvreux. Cette magnifique œuvre réalisée par l'artiste Paul Duval avec la collaboration de la Municipalité de Lac-Etchemin a été rendue possible grâce à une contribution de 15 000 \$ provenant du gouvernement du Québec, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023 de la MRC des Etchemins ainsi que la participation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin.

C'est avec grande fierté que la MRC des Etchemins et la Municipalité de Lac-Etchemin ont inauguré la magnifique œuvre réalisée par Paul Duval, installée dans le parc Dufour près du bureau municipal. L'œuvre représente l'eau au gré des saisons, l'eau sous toute ses formes : glace, neige et pluie. Elle est le signe de vitalité, source de diversité et de créativité. La réalisation de cette œuvre a été rendue possible grâce à la collaboration de la Municipalité de Lac-Etchemin, qui a fourni son expertise pour l'installation de cette œuvre monumentale. Cette création reflète la créativité et la collaboration qui animent Les Etchemins. Ce projet a été lancé pour souligner l'importance de l'art au sein de notre communauté et démontrer comment il peut s'allier à l'entrepreneuriat pour créer une œuvre unique.

Projet Chef d'œuvreux :

Ce projet intitulé Chef d'œuvreux est réalisé

grâce à un fonds provenant du gouvernement du Québec, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023 de la MRC des Etchemins. Cette initiative vise à créer des passerelles entre l'art et l'entrepreneuriat, tout en mettant en valeur la richesse culturelle de la région. Grâce à une distribution de 15 000 \$ par municipalité, les artistes locaux sont encouragés à développer des œuvres qui démontrent que l'art et l'entrepreneuriat peuvent coexister et s'enrichir mutuellement. En favorisant ces collaborations, nous mettons en lumière l'importance de la culture dans la vitalité des Etchemins.

La culture occupe une place importante dans le développement de notre région. Elle permet non seulement de renforcer notre identité collective, mais aussi de stimuler l'innovation et la créativité. À travers des initiatives comme Chef d'œuvreux, nous témoignons de notre engagement à soutenir les talents locaux tout en valorisant la diversité culturelle et économique.

Voici les artistes qui ont été sélectionnés pour réaliser une œuvre dans trois municipalités des Etchemins :

- Les artistes Maheux Mercier ont créé l'œuvre de Sainte-Rose-de-Watford;
- Paul Duval à réaliser une œuvre pour Lac-Etchemin;
- Une prochaine municipalité sera déterminée prochainement pour une œuvre.

De la pétanque au parc du Ruisseau avec la collaboration de deux généreux citoyens



M. Marc Rancourt.



M. Michel Gélinas et
M. Germain Bédard.

La Municipalité de Lac-Etchemin tient à souligner l'engagement exceptionnel de deux résidents qui ont généreusement consacré de leur temps et de leur expertise au bénéfice de la communauté.

À la suite de demandes exprimées par plusieurs citoyens du secteur pour l'ajout de terrains de pétanque, Marc Rancourt a participé activement à la construction d'un gazébo ainsi qu'à l'installation de plusieurs bancs au parc du Ruisseau, un espace de détente et de loisirs apprécié des résidentes et résidents du quartier. Monsieur Michel Gélinas a partagé ses talents artistiques pour des rangements pour les boules et des marqueurs de pointage pour chaque terrain. Il a reçu l'aide de d'autres bénévoles qui soutiennent cette initiative : Germain Bédard, Lucette Gagné et Gaétan Fortin. Ces ajouts viennent bonifier l'aménagement du parc, complétant ainsi l'installation des trois nouveaux terrains de pétanque réalisés par la municipalité.

Nous remercions chaleureusement ces citoyens pour leur contribution remarquable, qui témoigne de l'esprit d'entraide et de la vitalité de notre communauté. Grâce à leur implication, le parc du Ruisseau est aujourd'hui un lieu encore plus accueillant et convivial pour tous.

25^e

Noël des artisans

Samedi 10 h à 17 h
Dimanche 10 h à 16 h
15-16 novembre 2025

Centre des arts et de la culture

Cueillette de la Solidarité

l'Essentiel des Etchemins 2025

C'EST UN RENDEZ-VOUS !
DU 7 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE
 VOUS ÊTES INVITÉ À DÉPOSEZ VOS DONS ET DENRÉES NON PÉRISSABLES DANS LES DIFFÉRENTS COMMERCES, MUNICIPALITÉS, ÉCOLES ET ORGANISMES PARTENAIRES IDENTIFIÉS COMME POINT DE CHUTE, DANS LA MRC DES ETCHEMINS

de la solidarité dans Bellechasse-Etchemins

Merci ! pour votre don

Repérez les boîtes vertes !

Calendrier de la SOLIDARITÉ 2025

Confitures ou terrine	Boîte de macarons	Conserve de macédons	Pâte à volets pour décoration de fêtes	Savon shampoing revitalisant	Jus de fruit suaves à boire (sans orange)
Nettoyant tout usage	Mais soufflé, grignottes ou mélange de noix	Base de poulet, Naples ou écrevisses	Sauce en sachet pour viande	Biscuits, dessert ou craquelins salés	Lait en poudre ou de substitut
Sac de croûtesilles	Condiments (sel, poivre, moutarde)	Protections féminines	Rasoirs	Sauce pour pâte (tomate et sauce)	Brosse à dent
Blondirant auto-rinçant	Huile pour cuisson	Sac de ponçage à usage domestique	Riz en sachet ou en boîte sans "cru" 3	Papier hygiénique	Pâtes déshydratées "type" "saucisses"
Deuxer tiges					Conserve de jambon
					Repas ou soupe en conserve
					Conserve de fruits et compotes
					Barres tendres

Des suggestions à tous les jours de 7 novembre au 7 décembre

Ou ! Scannez le code QR pour un don en ligne !

Don L'Essentiel



Une saison exceptionnelle pour le baseball mineur Les Diablos



José Paulin
Gérant d'aréna
Animation loisirs et sports

L'organisation locale du baseball mineur Les Diablos a connu une saison 2025 remarquable, grâce à l'implication d'un comité dynamique formé de Marie-Pier Roy, Marie-Hélène Deblois et Geneviève Turcotte. Leur gestion efficace et la bonne répartition des tâches ont permis le succès des nombreuses activités estivales.

des 4 Chevaliers Essor le 22 août dernier, qui a réuni plus de 400 personnes et rassemblé la communauté autour de notre sport. Tout au long de l'été, les jeunes ont pu bénéficier de l'encadrement de nos entraîneurs et de la participation de nouveaux arbitres et marqueurs, assurant ainsi la relève au sein de l'organisation.

Parmi les moments marquants, notons la visite

Lac-Étchemin a également eu l'honneur d'être

l'hôte du tournoi de fin de saison pour les catégories atome et moustique, confirmant la vitalité de notre association. Félicitations aux joueurs novices, couronnés champions 2025, et à l'ensemble de l'équipe pour l'excellent travail accompli.

Nous invitons les citoyennes et citoyens à manifester leur intérêt dès maintenant pour s'impliquer auprès de l'organisation. La participation bénévole est essentielle au maintien et au développement de nos activités sportives.

Félicitations à tous et merci pour cette belle saison!

Le soccer des Caribous : un sport à découvrir et à faire grandir



La saison estivale du soccer des Caribous s'est déroulée sous le signe du plaisir et de la découverte. Bien que le soccer ne soit pas encore ancré dans la nature de tous nos jeunes, nos entraîneurs ont su faire preuve de patience et d'enthousiasme pour initier les enfants à ce sport dynamique.

Cette année, de nombreux moments mémorables et anecdotes amusantes ont rythmé nos

activités, créant un esprit de camaraderie et de plaisir partagé sur le terrain. L'engagement et la bonne humeur des participantes et participants ont permis de vivre une belle saison estivale.

Afin d'assurer la continuité et le développement du soccer dans notre municipalité, nous souhaitons former un comité de soccer composé de citoyennes et de citoyens engagés. Votre implication est précieuse pour soutenir nos jeunes et

faire grandir cette discipline.

Déjà, la préparation pour l'été 2026 est amorcée. Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre à nous afin de contribuer à la vitalité du soccer des Caribous.

Merci à toutes et à tous pour cette belle saison et au plaisir de vous retrouver l'an prochain sur le terrain!

Le tennis séduit les jeunes... et innove pour tous!



La popularité du tennis ne se dément pas chez les jeunes cette année. Grâce à de nouveaux équi-

pements et accessoires, la formation offerte par Mme Nathalie Vachon a suscité, encore une fois,

un enthousiasme remarquable sur les courts.

Parmi les nouveautés appréciées, le lance-balles a permis d'enrichir l'apprentissage et sera encore davantage utilisé à l'été 2026 pour perfectionner la pratique des jeunes.

Bonne nouvelle également pour les adultes : au printemps prochain, il sera possible de pratiquer le tennis à l'intérieur, une belle occasion d'améliorer la réception de balle et la technique en prévision de la saison estivale. Voilà une nouveauté à surveiller!

Forts de ce succès, nous annonçons déjà le retour du tennis jeunesse pour une troisième saison en 2026. Merci à tous les jeunes et à Mme Vachon pour leur passion, et au plaisir de vous retrouver sur les terrains!



Basketball : un été dynamique pour nos ados à l'aréna

Pour une deuxième année consécutive, le basketball a réuni plusieurs adolescentes et adolescents à l'intérieur de l'aréna. Nos jeunes amateurs ont profité de cette activité libre pour s'amuser, participer à de petites compétitions amicales et partager de beaux moments de discussion.

L'ambiance conviviale et l'esprit sportif étaient au rendez-vous tout l'été, confirmant l'intérêt grandissant pour le basketball dans notre communauté.

Pour l'été 2026, pourquoi ne pas organiser un ou deux événements spéciaux afin de dynamiser encore davantage cette activité? L'idée fait son chemin... et on continue de dribbler là-dessus.

Merci à tous les participants et au plaisir de vous retrouver l'an prochain sur le terrain.



Réservation de l'aréna pour le temps des fêtes :

PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT!



Vous souhaitez réserver une heure de glace à l'aréna pendant la période des fêtes? C'est le moment idéal d'y penser et de vérifier les disponibilités. Pour réserver, rendez-vous sur le site Internet de la municipalité ou consultez le calen-

drier de l'aréna pour connaître les plages horaires offertes.

Profitez de l'occasion pour partager de beaux moments en famille ou entre amis sur la glace.

HORAIRE DU PATINAGE ET DU HOCKEY LIBRE : CONSULTEZ LE SITE INTERNET!

Vous souhaitez connaître les horaires du patinage ou du hockey libre à l'aréna? Rien de plus simple! Rendez-vous sur Aréna - Municipalité de Lac-Etchemin





« Souvenirs d'enfance au cœur des années 1950 »



Jacques Gagnon, Cyrille Hamel et Normand Gagnon
Coll. Jacques Gagnon

En 1955-56, les jeunes s'amusaient à rejouer les histoires vues au cinéma : soldats, cowboys et Indiens, inspirés par le film « Le dernier des Mohicans » projeté à l'Institut La Mennais. Sur la photo, on voit Jacques Gagnon, Cyrille Hamel et Normand Gagnon poser fièrement, leurs armes de guerre à la main. La scène se déroule devant la maison de Florent Cloutier, sur la 2^e Avenue, un emplacement qui correspond aujourd'hui au stationnement de l'hôtel Bellevue. La maison a d'ailleurs été déplacée par la suite sur la rue Ouellet. Et comme dans les récits de films, l'histoire a eu une suite. Jacques Gagnon n'a pas seulement joué au soldat : il a été officier d'infanterie au Royal Canadian Regiment, puis a dirigé pendant dix-huit ans le Corps de Cadets 2765 de Lac-Etchemin. Souvenir d'enfance de Jacques Gagnon.

Vous voulez arrêter de fumer ou de vapoter ?

Le Centre d'abandon du tabagisme est là pour vous accompagner !



1 855 838-0551

Les conseillères du Centre d'abandon du tabagisme vous aident à atteindre vos objectifs et à retrouver une vie sans tabac ni nicotine. Elles vous offrent un **accompagnement personnalisé** qui s'adapte à vos besoins :

- Rencontres individuelles ou en groupe (en présentiel, par téléphone ou en téléconsultation)
- Suivi personnalisé pour vous soutenir à chaque étape
- Service de proximité, du lundi au vendredi, de jour comme de soir

Elles vous accompagnent pour :

- Choisir l'objectif qui vous convient (arrêter,

réduire ou modifier votre consommation)

- Préparer un plan de changement réaliste et adapté
- Acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour atteindre votre objectif
- Évaluer votre niveau de dépendance
- Obtenir une prescription de thérapie de remplacement de la nicotine
- Comprendre vos motivations et gérer les défis sans recourir à la nicotine
- Favoriser un mode de vie sain pour réussir votre démarche

Contactez le Centre d'abandon du tabagisme dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous :
Téléphone : 1 855 838-0551



Courriel : centre.abandon.tabagisme.ci-css-ca@sss.gouv.qc.ca

Ne laissez pas la nicotine diriger votre vie, elles vous soutiennent à chaque étape !



AGENDA COMMUNAUTAIRE

OCTOBRE 2025

25 octobre

Souper Halloween et rallye mystère - Club intergénération – Ste-Germaine-Station.

NOVEMBRE 2025

2 novembre

Déjeuner OTJ – Club intergénération – Ste-Germaine-Station.

13 novembre

Activité d'accueil des nouveaux-arrivants – Belvédère du Lac.

15 novembre

Tournoi de billard - Club intergénération – Ste-Germaine-Station.

15-16 novembre

Noël des artisans – Centre des arts et de la culture – samedi de 10 h à 17 h – dimanche de 10 h à 16 h.

18 novembre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

18 novembre

Rencontre du cercle de Fermières – Centre des arts et de la culture – 19 h.

29 novembre

Fermeture de l'Écocentre sur la rue Deblois – de retour au printemps 2026.

DÉCEMBRE 2025

2 décembre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

4 décembre

La grande guignolée des médias.

7 décembre

Déjeuner OTJ – Club intergénération – Ste-Germaine-Station.

7 décembre

Noël au Moulin La Lorraine à 13 h.

11 décembre

Brunch de Noël du cercle de Fermières – Manoir Lac-Etchemin.

14 décembre

Brunch de Noël – Aînés de Lac-Etchemin – Belvédère du Lac.

16 décembre

Séance extraordinaire – Adoption des prévisions budgétaires 2026, adoption du programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 et adoption du règlement décrétant l'imposition des différentes taxes et compensations à être imposées pour l'exercice financier 2026.

Maison Catherine De Longpré
au profit de la seule résidence reconnue en soins palliatifs pour la région Beauce-Etchemins

LOTÉRIE 2025

BILLET 20 \$
No RACJ : L-02434

65 000 \$ À GAGNER

45 tirages

5 décembre 2025

1^{er} au 10^e : prix de 500 \$
11^e au 40^e : prix de 1 000 \$
41^e au 44^e : prix de 5 000 \$
45^e : prix de 10 000 \$

**ACHÉTEZ
VOTRE BILLET**

EN SCANNANT CE
CODE À L'AIDE DE
VOTRE TÉLÉPHONE



MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2025

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

14 JANVIER • 4 FÉVRIER • 4 MARS • 1^{ER} AVRIL
6 MAI • 3 JUIN • 1^{ER} JUILLET • 5 AOÛT • 2 SEPTEMBRE
1^{ER} OCTOBRE • 18 NOVEMBRE • 2 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site Internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur Camil Turmel

Conseillers :
Madame Joan Gagnon
Messieurs Guyda Deblois
Yannick Dion
Fabien Lacorre
Sébastien Ouellet
Normand Poulin



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100

Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : reception@lac-etchemin.ca
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à quatre (4) reprises. Des publications sont disponibles en février, mai, octobre et décembre.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit:
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@lac-etchemin.ca

L'équipe de la rédaction